SAINT-MICHEL

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 10 novembre 2026, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 1700, rue Principale, à Saint-Michel, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 2022-306 :

Installation d'une remise au 1795, rue Principale, Saint-Michel (lot 6 674 779 du cadastre du Québec), dans la zone CH-5

La demande vise à autoriser une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une remise à 0,3047 mètre de la ligne mitoyenne séparant les deux copropriétés, alors que les règlements d'urbanisme exigent une distance minimale de 1 mètre par rapport à la ligne latérale du lot.

Toute personne intéressée peut se faire entendre lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ce dossier.

Donné à Saint-Michel, ce 23 octobre 2026.

(s) Caroline Provost
Caroline Provost
Greffière-trésorière adjointe